



Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel

Province de Québec

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE PIERRE-DE SAUREL

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-VICTOIRE-DE-SOREL

**AVIS PUBLIC – ADOPTION DU RÈGLEMENT #379-19
MODIFIANT LE RÈGLEMENT 297-07 PORTANT SUR LES
PERMIS ET CERTIFICATS**

AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné que :

Le conseil municipal à une séance ordinaire tenue le lundi 12 août 2019 a adopté le règlement #379-19 modifiant le Règlement 297-07 portant sur les permis et certificats.

Ce règlement est déposé au bureau municipal, au 517 rang Sud à Sainte-Victoire-de-Sorel, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures régulières du bureau.

Donné à Sainte-Victoire-de-Sorel, ce 19 août 2019.

STÉPHANIE DUMONT
Directrice générale et secrétaire-trésorière